

ASSOCIATION FRANCOPHONE DES VIERGES CONSACRES (AFVC)

Siège social : Maison de la Conférence des Evêques de France, 58 Av de Breteuil, 75007 PARIS

Procès-verbal de l'assemblée générale AFVC du 11 juillet 2022 à Besançon

L'assemblée générale s'est tenue en présence de 122 membres présents ou représentés (84 présents et 34 pouvoirs) – soit bien plus du tiers des 241 membres de l'association.

1. Rappel de l'objet de l'AFVC

Créer le 2 août 2019, « L'association a pour objet de soutenir tout type d'action des vierges consacrées entre les divers diocèses de l'Église catholique en France. Elle entend notamment contribuer à leur connaissance mutuelle, à promouvoir des rencontres francophones ou internationales et favoriser l'entraide et le partage d'informations, soutenir au besoin la formation interdiocésaine. »

Le siège social étant dans les locaux de la Conférence des Evêques de France, les statuts sont déposés en préfecture de Paris.

En résumé, l'AFVC est le support juridique des services de l'Ordo Virginum, « personne morale » déclarée qui a un compte bancaire, souscrit une assurance... Elle ne remplace pas l'équipe de coordination et n'a pas pour but de « régenter » l'Ordo.

2. Actes officiels lors de l'année 2021-2022 (01/07/2021 – 30/06/ 2022) : AG et CA

- L'Assemblée Générale de l'association s'est tenue comme prévu le 11 juillet 2022, au cours de la session qui se déroulait à Besançon.
- Au cours de cette AG deux nouveaux membres ont intégré le Conseil d'Administration : Catherine LUQUIN (Paris) et Bénédicte SAMAIN (Blois).
Depuis lors, la composition du Conseil d'Administration de l'Association est la suivante :
 - Membres élues : Marie Louise BAZELLE, Béatrice DEVOS, Catherine LUQUIN, Nathalie MAYERAS, Geneviève POCHAT, Bénédicte SAMAIN.
 - Membre de droit : Mgr Laurent DOGNIN, évêque référent.
- Le 14 août 2022, le CA s'est réuni pour désigner son bureau :
Présidente : Marie Louise BAZELLE / Trésorière : Béatrice DEVOS / Secrétaire : Bénédicte NOLET
Au cours de l'année 2021-2022, le CA s'est réuni 3 fois (en visioconférence) : 7 décembre 2021, 26 janvier 2022, 24 mai 2022. Chacune des séances du CA a été précédée d'une rencontre préparatoire entre les membres élues du CA. Ces rencontres ont permis de
 - faire le point sur la vie de l'association proprement dite : adhésions à l'association, suivi comptable (bilan et budget prévisionnel), maintien de la cotisation annuelle des membres de l'AFVC à 15€.
 - suivre « à distance » la préparation de la session de juillet 2022, avec notamment la réalisation des actes « officiels » (réservation, règlement d'acomptes).
 - partager les informations que nous avons de tels ou tels services de l'OV : revue, service prière, service communication...

3. Le bilan financier (année civile 2021) et le budget prévisionnel (année 2022)

Etat des comptes en 2021 :

	01 janv 2021	31 déc 2021	Mouvement
Caisse	158 €	243 €	85 €
Crédit Mutuel	15 168 €	12 527 €	-2 641€
Livret Epargne	1 927 €	34 248 €	32 321 €
Société Générale	7 282 €	20 €	-7262 €
Total	24 535 €	47 038 €	22 503 €

Les recettes de 2021 = 50 863 €, dont :

- cotisations 2021 = 3078 € et cotisations pour 2022 = 1270 €
- session Chevilly-Larue = 39 633 €
- revue = 4 476 €

Les dépenses de 2021 = 28 360 €, dont :

- frais généraux (assurance, frais de mission...) = 2 199 €
- session Chevilly-Larue = 36 132 €
- revue = 382 €

Le résultat de 2021 s'élève à 22 503 €

4. Votes portant sur les rapports présentés

Rapport moral, bilan financier et budget prévisionnel sont adoptés à l'unanimité

5. Autres points abordés

- La mise en place de RELAIS D'INFORMATION pour faciliter les échanges entre d'une part, l'équipe de coordination et/ou le conseil d'administration de l'association et/ou d'autres services de l'OV (communication notamment), d'autre part, les consœurs dont n'avons pas les coordonnées / en juillet 2022 la moitié des membres de l'Ordo n'ont pas de liens directs avec l'OV ou avec l'AFVC, ou vivent isolées... seulement 339 consœurs ont accepté de recevoir des nouvelles de l'AFVC (RGPD)...
- L'ACCUEIL de NOUVELLES CONSOEURS
A la fois dans une démarche d'accueil et pour leur permettre de connaître plus concrètement l'OV en France, nous proposons d'offrir aux nouvelles consacrées : un exemplaire de la revue et une réduction de 25 % à l'une des sessions annuelles se déroulant dans les 2 années qui suivent la consécration.
- Réflexion de consœurs à propos de diffusion d'informations inexactes touchant une vierge consacrée.

En guise de conclusion, quelques points soulignés :

- La joie des membres du Conseil d'Administration de travailler au service de l'association, en articulant nos complémentarités tant au niveau de la connaissance de l'Ordo que de compétences réciproques.
- L'implication profonde et la dynamique des équipes des différents services, notamment des équipes nouvelles ou renouvelées : préparation de la session 2022, équipe revue, service prières...

Aussi, MERCI à toutes celles qui œuvrent d'une manière ou une autre pour l'Ordo Virginum en France, ou plus simplement confient tout ce qui est vécue ou à vivre dans la prière...
